



## Saint-Jean-de-Luz/Ciboure

# La longue dépollution de l'ex-station-service

**ENVIRONNEMENT** Le groupe Total a décidé de mettre en vente son terrain de l'avenue André-Ithurralde. Mais il devra attendre encore plusieurs années avant de pouvoir le faire

ARNAUD DEJEANS  
a.dejeans@sudouest.fr

Cela fait bien longtemps que les pistolets (à essence) ont été rangés. Treize années exactement. La station-service Total de l'avenue Ithurralde, située près de l'espace commercial Eskualduna (entre les allées Recalde et Dupont), a cessé de fonctionner en 2003, après 43 ans d'existence. Depuis sa destruction, les milliers d'automobilistes passent quotidiennement devant un terrain vague.

À l'affût du moindre terrain constructible, les promoteurs et la commune ont rapidement contacté le groupe pétrolier, propriétaire de ce terrain de 1 500 mètres carrés environ. Peyuco Duhart avait annoncé dès 2005, devant son Conseil municipal, que la Ville « comptait créer un emplacement réservé sur ce site en vue d'en conserver la maîtrise ». Pour produire du logement social par exemple. Depuis ? Rien.

**40 ans de gouttes de carburant**  
Le terrain a bien été réservé sur l'actuel Plan local d'urbanisme. Mais ce dernier appartient toujours au groupe pétrolier. Pour pouvoir le vendre, Total doit d'abord obtenir le feu vert de la Direction régionale de l'environnement. Une autorisation très longue à obtenir pour un site classé ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement).

« C'est une procédure marathon », confirme Patrick Lebel, responsable du département Environnement chez Total. Pour pouvoir vendre le terrain, l'entreprise doit d'abord prouver aux services de l'État qu'il n'est plus pollué. Et dans le cas d'une station-service, c'est pratiquement toujours le cas. « Il n'y avait pas une grosse source de pollution dans ce cas. Mais des résidus de carburant provenant des égoutteurs des pistolets. Normalement, tout est collecté dans un séparateur, mais il suffit que



La fin du chantier « Total » est programmée avant la fin de l'année. PHOTO A. D.

la dalle en béton perde un peu de son étanchéité pour que des gouttes d'essence s'infiltrent dans le sol. » En quarante ans, l'addition de ces gouttes a fini par polluer le site.

**Encore quatre ans d'attente**  
La dépollution a débuté dès la fermeture en 2003, suite à l'extraction des neuf cuves et de la tuyauterie. Une première technique de traitement des eaux (pompage-écrémage) a été utilisée pendant plusieurs années. « Mais cela n'a pas fonctionné », regrette le responsable. Suite à des études géotechniques complémentaires, Total a décidé de faire appel à son sous-traitant habituel, leader de la dépollution en France : Serpol.

C'est cette entreprise qui pilote le chantier depuis le mois d'octobre. Suspendus quelques jours par la mairie pour cause de manque de communication, les travaux ont repris depuis. La taille de l'engin d'excavation a surpris les riverains. « Ce n'est pas parce que nous remuons

une grande quantité de terre que tout le terrain est pollué. Pour atteindre les zones touchées, nous devons d'abord enlever une couche de six mètres d'épaisseur », décrypte le responsable de chez Total.

On comprend mieux pourquoi des ronds de béton de soutènement ont été installés en bordure pour éviter à la Départementale 810 de s'effondrer. « La configuration du site est compliquée en raison de la proximité de la route, de la pente du terrain et de la présence d'une nappe phréatique à six mètres de profondeur seulement », ajoute Patrick Lebel. Au final, 1 600 mètres cubes de terre seront transportés dans un biocentre de traitement à Lacq, en Béarn. Remplacés par du remblai propre.

**Une solution définitive**  
« C'est un chantier de grosse ampleur. Mais notre politique est de trouver la solution la plus efficace pour régler définitivement le problème », explique le spécialiste. Au

coup de sifflet final, qui devrait retentir avant les fêtes si la pluie laisse du répit aux dépollueurs, un rapport sera envoyé au préfet.

**Pas un terrain miracle**  
Fin de l'histoire ? « Pas vraiment. Nous devons suivre la qualité des eaux souterraines pendant quatre ans encore. » Ce n'est qu'à l'issue de cette procédure que Total pourra mettre en vente le terrain. « Si les analyses sont stables et bonnes, nous pouvons demander une dérogation pour raccourcir un peu ces délais », estime Total.

Idéalement située le long de l'ancienne Nationale, cette petite parcelle ne sera pas la solution miracle en matière d'urbanisme. Un opérateur social serait en mesure de construire entre 10 et 15 logements sur ce terrain réservé. À titre de comparaison, 174 logements devraient voir le jour à Trikaldi dans les prochains mois. Mais sur une propriété presque dix fois plus grande.